

Règlement général du 10km de La Voie Verte

samedi 15 septembre 2018 à Dunières (43220)

ATHLE43

Départ et Arrivée

16 heures Gite/Gare , Avenue de La Gare

Engagement

Course ouverte aux licenciés ou non licenciés nés en 2002 et avant.

La participation à ce 10km à label FFA est subordonnée à la présentation :

soit d'une licence Athlé Compétition, Athlé Running ou d'un « Pass'J'aime Courir » délivrés par la FFA,

- soit d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée (ex : FSCF, FSGT, UFOLEP...), sur laquelle doit apparaitre, par tous les moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- ou d'une licence compétition délivrée par la FFCO, FFPM ou la FFtri, en cours de validité à la date de la compétition,
- soit d'un certificat médical indiquant l'absence de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie.

Inscription : à prioriser sur chronopuces.fr (sans frais bancaires) jusqu'au 13/09/2018 à minuit.

Tarifs : 11€ avant le 13 septembre 2018, 10€ pour les licenciés FFA
16€ le jour de l'épreuve, 14€ pour les licenciés FFA.

Retrait des dossards

Le jour de la course sur place à partir de 14 heures. Un tee-shirt technique sera également remis lors du retrait des dossards.

-Chronométrage

Puce fixée à la chaussure et devant être rendue dans le sas d'arrivée.

Dossard obligatoirement sur la poitrine.

Ravitaillements

5^e km (liquide) et à l'arrivée.

Résultats

Affichés dans la zone d'arrivée au fil des arrivées et panneau au Gite.

Sur le site www.chronopuces.fr et le site de la FFA . www.athle.fr le soir même.

Récompenses

Coupes et lots aux 5 premiers scratch Dames et Hommes et première et premier de chaque catégorie de cadets à masters 5. Non cumul des récompenses entre récompenses au

scratch et récompenses par catégorie.

Challenge **Janine LEGAT** (Homme et Dame) avec le ROCHEBARON'TRAIL et LES BERGES DE LA LOIRE du 18 février 2018 à Bas en Basset

A l'issue de la remise des récompenses tirage au sort de lots dont 1 repas pour 2 personnes chez le chef étoilé Régis et Jacques MARCON à St Bonnet le Froid

Assistance médicale

L'assistance médicale sera assurée par un médecin et par des infirmiers

Contrôle anti-dopage

La course peut faire l'objet d'un contrôle anti-dopage selon les articles L.230-1 et suivants du Code du Sport.

Assurance

Le club organisateur est couvert par une assurance concernant sa responsabilité civile, celles de ses préposés et de tous les participants.

Annulation

L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure de toutes circonstances sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Informatique et liberté

J'autorise les organisateurs de cette course, ainsi que leurs ayant-droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à la course, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier, et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur.

Conformément à la loi informatique et liberté, les participants disposent d'un droit d'accès, d'opposition, de modification et de suppression des données personnelles les concernant, en faisant une demande écrite auprès du Club Athlé43.

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses sous peine de disqualification.

Courses Benjamins et Minimes : Départ 15h30

Benjamins (2005-2006) **Minimes** (2003-2004). Mêmes conditions que le règlement général en ce qui concerne la présentation de la licence ou du certificat médical. Inscription 3 €.

Courses chronométrées avec podium pour les 3 premiers garçons et filles de chaque catégorie. Signature de l'autorisation parentale exigée.

A partir de 14 heures:
Enfants de 7 à 11 ans **Gratuit.**
Gouter et médaille

